

CONSEIL MUNICIPAL PROCES-VERBAL DE SEANCE

Séance du 25 mai 2020 à 20 heures 30 minutes
salle rue rambeurt

Présents :

M. BOUDET David, M. CILAS Emile, M. COLLIGNON Alexandre, Mme DELAVELLE Véronique, Mme LENDROIT Armelle, M. MAILLET David, M. PARDIEU Rémi, M. POIGNON Jacques, Mme SIMONIN Lucie, M. THOMAS Jean-Luc

Procuration(s) :

M. VERGONI Luc donne pouvoir à M. PARDIEU Rémi

Excusé(s) :

M. VERGONI Luc

Secrétaire de séance : Mme LENDROIT Armelle

Président de séance : Mme DELAVELLE Véronique

1 - INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

2 - ELECTION DU SECRETAIRE DE SEANCE

La secrétaire de séance est désignée au début de chacune des séances du conseil municipal.

Mme LENDROIT Armelle est élue secrétaire de séance.

Les deux assesseurs sont : M. POIGNON Jacques et M. PARDIEU Rémi.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

3 - ELECTION DU MAIRE

M. THOMAS Jean-Luc est élu Maire de la commune de Fresnois-la-Montagne

VOTE : Adoptée à l'unanimité

4 - DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2122-4, L2122-7 et L.2122-7-7 du CGCT.

Considérant que le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal ;

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré, décide la création de 3 postes d'adjoints.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Sous la présidence de M. THOMAS Jean-Luc

5 - ELECTION DES ADJOINTS

M. POIGNON Jacques est désigné 1^{er} adjoint.

M. MAILLET David est désigné 2^{ème} adjoint.

M. COLLIGNON Alexandre est désigné 3^{ème} adjoint.

VOTE : Adoptée à l'unanimité
Sous la présidence de M. THOMAS Jean-Luc

6 - LECTURE DE LA CHARTE DES ELUS

Soudain

Fait à Fresnois-La-Montagne le 26 mai 2020.

Le Maire,

Jean-Luc THOMAS

Thomas JL